

ROMAIN S.

**Consultant - Chargé d'études
(Toulouse)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS et RESPONSABILITES que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis actuellement chargé d'études au sein d'AGEFOS PME, un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA). Pour faire simple, il s'agit d'un organisme agréé par l'état pour collecter auprès des entreprises une contribution pour la formation professionnelle continue, puis de redistribuer les fonds pour financer les formations professionnelles des salariés.

Mon travail au sein de cet organisme consiste principalement à :

- Recueillir de l'information, en interne, auprès de partenaires externes ou en réalisant de la veille,
- Créer de l'information, principalement à partir d'enquêtes online,
- Puis traiter l'ensemble de ces informations et les analyser,
- Enfin, les restituer dans le cadre de réunions paritaires (composées de membres de syndicats d'employeurs et de syndicats de salariés).

Cette démarche s'inscrit fréquemment dans le cadre d'un projet, avec toutes les étapes classiques d'un projet (définition des besoins et des objectifs, analyse de l'existant, définition des étapes...).

Par ailleurs, travaillant pour un certain nombre de branches professionnelles qui souhaitent disposer des mêmes informations, j'automatise des traitements de données et la génération de rapports standardisés (formules simple et complexe sous Excel, programmation VBA).

COMMENT en êtes-vous arrivé.e à occuper votre emploi actuel et à atteindre ce niveau de responsabilités ?

Titulaire d'un Master en Statistiques, j'ai voulu prolonger l'aventure de l'université d'une année supplémentaire en complétant ce diplôme par un Master de Chargé d'études économiques et marketing (CEEM).

Dans le cadre de ce Master, j'ai réalisé mon stage de 6 mois dans un institut d'études et de sondage, CSA, basé à Paris. Pour information, nous sommes plusieurs anciens du Master CEEM à être passés par cet institut et il semble toujours enthousiaste à accueillir des étudiants de CEEM en stage.

Le stage s'étant bien déroulé, un CDI m'est proposé pour prolonger ma découverte du milieu des études.

Après 2 ans et demi chez CSA, un cabinet de recrutement m'a contacté pour passer un entretien avec celui qui deviendra mon responsable chez AGEFOS PME, pendant plus de 5 ans.

Pour être tout à fait complet sur mon poste actuel, je ne suis plus tout à fait chargé d'études au sein d'AGEFOS PME. Très attaché au Sud-Ouest, j'ai décidé l'an passé de quitter Paris. Mon entreprise dispose d'entités un peu partout en France mais malheureusement mon activité n'est présente qu'au siège national à Paris et AGEFOS PME n'a pas encore signé d'accord sur le télétravail.

Fort heureusement, mon travail étant plutôt apprécié au sein de l'entreprise, nous avons cherché et trouvé une solution pour continuer à travailler ensemble. Je suis depuis plus d'un an salarié d'une entreprise de portage salarial, je travaille à domicile depuis le sud de la France, et mon client est mon ancienne entreprise, AGEFOS PME. Le fait de passer par une entreprise de portage salarial change seulement le nom de mon employeur et l'entreprise qui réalise mes fiches de paie, mais opérationnellement, je travaille toujours à 100 % pour AGEFOS PME.

Pouvez-vous nous indiquer ce que le Master vous a apporté en termes de COMPETENCES ?

Le Master CEEM a joué un rôle majeur dans mon insertion professionnelle. Plusieurs éléments enseignés durant ma formation me servent encore aujourd'hui :

- le traitement de données
- l'utilisation de différents outils (traitement de données, cartographie, programmation...)
- l'analyse de données
- la gestion de projets
- la veille
- la communication orale

Mais au-delà des savoirs faire appris durant le Master, les savoirs être sont tout aussi importants :

- la rigueur
- l'esprit d'initiative
- l'autonomie
- l'esprit d'équipe (qui n'est pas l'opposé de l'autonomie)
- l'organisation
- l'adaptabilité

Enfin, les nombreuses interventions de professionnels sont un réel plus apporté par la formation CEEM. De plus, les travaux pratiques pour le compte d'entreprises, d'associations, d'organismes publics ou autre permettent de réellement appréhender le travail tel qu'il sera dans une entreprise. Cela permet également de collaborer à plusieurs et de travailler en mode projet.